

De la part de J.C. Frachon

L'ACCIDENT DE LA GROTTÉ DES PLANCHES (JURA)
- D. BLOCH et Ch. DEVAUX - 9 Septembre 1973

Frachon J.C.
6, Rue de l'Épave
39800. Poligny.

L'ACCIDENT

I - LES LIEUX :

La rivière souterraine des Planches-près-Arbois (Jura) est une grotte aménagée pour les touristes, exploitée par la famille BONNIVARD, d'Arbois.

La galerie principale, longue d'environ 400 m, se termine en amont par un "siphon" (abaissement de la voûte sur un plan d'eau). Le prolongement de la cavité est donc totalement noyé.

En 1969, le plongeur allemand HASEMMAYER avait effectué une reconnaissance en scaphandre autonome dans ce siphon, sur une distance de 200 m (voir schéma).

II - CHRONOLOGIE DES FAITS :

Plusieurs spéléologues franc-comtois avaient décidé de poursuivre l'exploration de ce siphon.

Le dimanche 9 septembre 1973, vers 10 h 30, J.C. FRACHON effectue une plongée et met en place une cordelle nylon jusqu'au point d'arrêt de HASEMMAYER (200 m. de l'entrée - Cote - 15). Pendant ce temps, D. BLOCH, G. BONNIVARD, CH. DEVAUX et D. PROST retirent une partie du fil métallique laissé en place par HASEMMAYER, jugé dangereux.

A 16 h 00, D. BLOCH, Ch. DEVAUX et J.C. FRACHON effectuent une nouvelle plongée. Leur équipement est le suivant :

- * D. BLOCH : scaphandre 3,2 m3 - pression 220 bars - double détendeur dont un muni d'un manomètre.
- * Ch. DEVAUX : scaphandre 4,2 m3 - pression 220 bars - double détendeur, dont un muni d'un manomètre - bouée "Fenzi".
- * J.C. FRACHON : scaphandre 3,2 m3 - pression 220 bars - double détendeur.

D. BLOCH est porteur d'un dévidoir, à l'aide duquel il déroule une cordelle nylon 3 m/m, nécessaire pour se guider lors du retour (eau trouble, visibilité réduite à quelques dizaines de centimètres).

Parvenu à 350 m de l'entrée (cote - 35, voir schéma), D. BLOCH donne le signal du retour, ayant déjà consommé un tiers de sa réserve d'air (limite convenue par les trois plongeurs avant l'exploration).

J.C. FRACHON, qui se trouve en tête lors du retour aperçoit pour la dernière fois ses deux coéquipiers à 250 m. de l'entrée. Tout paraît normal.

Il est de retour à l'air libre à 16 h 50.

A 17 h, D. BLOCH et Ch. DEVAUX n'ayant pas encore fait surface, il décide de plonger à nouveau. A 17 h 15, muni d'un scaphandre de secours (pression 110 bars seulement), il se rend à 200 m. de l'entrée, sans rencontrer ses deux compagnons ; l'accident ne fait alors plus aucun doute. Il ne progresse pas au-delà ; une plongée plus profonde imposerait des paliers de décompression, sa réserve d'air serait alors insuffisante.

A partir de 18 h 00, J.C. FRACHON et la famille BONNIVARD diffusent l'alerte par téléphone, pendant que G. BONNIVARD et D. PROST chargent en air les scaphandres disponibles.

III - HYPOTHESE SUR LES CAUSES DE L'ACCIDENT :

Lors des recherches ultérieures, trois constatations ont été faites :

- * la cordelle-guide était sectionnée à 220 m de l'entrée (cote - 15),
- * le corps de Ch. DEVAUX se trouvait à 230 m de l'entrée (cote - 25), hors de portée de la cordelle-guide. Quelques lambeaux de ficelle sectionnés étaient emmêlés autour d'une de ses palmes.
- * Le corps de D. BLOCH se trouvait à 250 m. de l'entrée (cote - 35), totalement ligoté dans des boucles de la cordelle-guide, elle-même coincée dans des blocs ou des aspérités de la paroi. Le dévidoir dont il était porteur à l'aller était déposé auprès de lui.

Ces éléments semblent indiquer que :

- * D. BLOCH n'a pas fixé, comme il est d'usage en plongée souterraine, la cordelle à son point d'arrêt, à 350 m de l'entrée (absence de point d'amarrage possible ?). Il a tenté d'effectuer son retour en lovant la ficelle.
- * Vers 250 m de l'entrée, il s'est sans doute trouvé accroché par des boucles de la cordelle mise en mouvement par les turbulences dues aux coups de palmes (incident fréquent en plongée souterraine). La grande longueur de ficelle dont il était porteur (300 m) s'est sans doute rapidement transformée en un écheveau inextricable.
- * Ch. DEVAUX a été victime du même incident, peut-être en voulant porter assistance à D. BLOCH.
- * Pour se libérer, les deux plongeurs ont alors été contraints à sectionner la cordelle-guide, dans la partie verticale du siphon (220 m de l'entrée) puis sans doute à revenir en arrière pour démêler les boucles de ficelle.
- * D. BLOCH est demeuré prisonnier de la cordelle et n'a sans doute à aucun moment pu se libérer. Ch. DEVAUX lui, a pu se dégager totalement ; mais dans les conditions de visibilité très médiocre, il n'a pu retrouver le "fil-d'Ariane", et a épuisé sa réserve d'air à la recherche de la sortie.

On peut estimer qu'au début de l'incident l'autonomie en air des deux plongeurs ne dépassait guère 1 / 4 d'heure, compte tenu de la profondeur et des conditions d'affolement, qui impliquent une très forte consommation.

IV - CONCLUSION :

Cet accident n'est imputable à aucune faute de préparation de l'exploration : trois plongeurs très entraînés, disposant d'un matériel perfectionné et en bon état, d'accord sur un programme précis.

L'origine de la double noyade provient du fait que la cordelle n'a pas été fixée en point terminal, et est donc demeurée lâche ; la configuration de la galerie n'offrait sans doute aucun point d'amarrage utilisable. Une solution aurait peut-être consisté à lester l'extrémité de la cordelle, à l'aide d'un ou plusieurs plombs faisant partie de l'équipement des plongeurs.

LES OPERATIONS DE RECHERCHE

I- DIFFUSION DE L'ALERTE :

A la date de l'accident :

- * le plan "Spéléo-Secours" (annexe O R S E C) du département du Jura ne comportait pas de rubrique "plongée", ce problème étant encore à l'étude.
- * le département ne possédait que trois plongeurs spéléologues recensés : J.C. FRACHON, G. BONNIVARD et D. PROST, ces deux derniers n'ayant ni expérience ni entraînement suffisant pour intervenir dans un siphon de cette importance.

Il convenait donc d'alerter des plongeurs des départements voisins, ce qui a été fait par le canal de la Protection Civile et de l'Inspection départementale des Services d'Incendie, grâce :

- * aux adresses connues par J.C. FRACHON,
- * à une liste de plongeurs spéléologues déposée à la Préfecture du DOUBS par Y. AUCANT, responsable du club S.H.A.G. de BESANCON.

En outre, les plongeurs du Centre de Secours (Sapeurs-Pompiers) de Lons-le-Saunier furent alertés : ils avaient en effet effectué un entraînement à la plongée souterraine, le 26 Août 1973, en franchissant un siphon de 190 m, sous la conduite, entre autres, de Ch. DEVAUX et J.C. FRACHON.

Les personnes prévenues, soit 17 plongeurs du Jura, du Doubs et de la Côte-d'Or, sont arrivées au cours de la nuit, entre 19 h 30 et 23 h 00.

II- CHRONOLOGIE DES OPERATIONS :

Les travaux de recherche ont été dirigés par :

* M. FIGUERO, Directeur départemental de la Protection Civile,
* Capitaine FRACHON, Inspecteur départemental des Services d'Incendie,
et également :

* Docteur CASTIN, Directeur de la Commission "Secours" de la Fédération Française de Spéléologie,
* G. MATHON, Conseiller Technique départemental "Spéléo-Secours" du Jura (journée du 15 Septembre 1973).

La Direction technique des plongées était assurée par :

* J.C. FRACHON, Conseiller Technique adjoint "Spéléo-Secours",
* M. SEROZ, Chef de plongée des Sapeurs-Pompiers de Lons-le-Saunier.

A/ OPERATIONS DE LA NUIT DU 9 AU 10 SEPTEMBRE 1973 :

- 1/ GARINO, GUYON, SIMOND, THIBERT et VICHOT (Pompiers Lons) : transport de 3 scaphandres de sécurité à 200 m de l'entrée (cote - 12) et de 4 scaphandres aux cotes - 3 et - 6 pour les paliers de décompression éventuels.
- 2/ PETREQUIN et PIQUARD (S.H.A.G. BESANCON), plongée jusqu'à 220 m de l'entrée (cote - 15). Constat que la cordelle dévidée par M. BLOCH est sectionnée.
- 3/ RORATO et CHAUVIN (S.C. DIJON) : Pose d'une nouvelle cordelle à partir de 200 m de l'entrée. Arrêt à - 20, par suite du coincement du dévidoir.
- 4/ AUCANT et CHAPUIS (S.H.A.G. BESANCON) : Pose d'une nouvelle cordelle à partir de - 20 - Repérage et amarrage du corps de Ch. DEVAUX, à 230 m de l'entrée (cote - 25).
- 5/ Arrêt des opérations vers 4 h 30, après récupération des scaphandres de sécurité (-3 et -6) par les Sapeurs-Pompiers de Lons.

B/ OPERATIONS DU LUNDI 10 SEPTEMBRE 1973 :

- 6/ Reprise des opérations vers 15 h 30, par la mise en place des scaphandres de sécurité par les Sapeurs-Pompiers de Lons.
- 7/ AUCANT et CHAPUIS (S.H.A.G. BESANCON) : remontée du corps de Ch. DEVAUX après décapelage de son scaphandre et fixation d'un baudrier de transport.
- 8/ CHAUVIN et GINDREAU (S.C. Dijon) : préparatifs (mission : recherches du corps de D. BLOCH), puis abandon.
- 9/ PETREQUIN et CAMUS (S.H.A.G. Besançon) : plongée jusqu'à 150 m de l'entrée, puis retour pour cause de fuite d'air importante sur le scaphandre de PETREQUIN.

Nouvelle plongée. Pose d'une cordelle à partir du scaphandre de Ch. DEVAUX abandonné sur place (cote - 25). Repérage du corps de D. BLOCH à 250 m de l'entrée (cote - 35).

- 10/ COGNET et GINDREAU (S.C. Dijon) : préparatifs (mission : remontée du corps de D. BLOCH), début de plongée puis abandon.
- 11/ Arrêt des opérations vers 24 h 00, après récupération des scaphandres de sécurité par GUYON, SIMOND et VICHOT (Pompiers Lons) et GINDREAU (S.C. Dijon).

C/ OPERATIONS DU SAMEDI 15 SEPTEMBRE 1973 :

- 12/ Reprise des opérations vers 10 h 00. Mise en place des scaphandres de sécurité par GUYON et VICHOT (Pompiers Lons) et BORATO (S.C. Dijon).
- 13/ AUCANT, CAMUS, CHAPUIS et PETREQUIN (S.H.A.G. Besançon) : à partir de 200 m de l'entrée, mise en place d'une corde nylon 6 m/m entre les cotes - 12 et - 35. Amarrage du corps de D. BLOCH.

Tentative de remontée du corps par traction depuis - 12, mais il est retenu aux aspérités de la paroi par des boucles de cordelle. L'eau troublée par l'argile soulevée rend alors impossible tout essai de dégagement.

- 14/ PIQUARD et URLACHER (S.H.A.G. Besançon), SIMOND (Pompier Lons), et NAGY (S.C. Dijon) : préparatifs (mission : remontée du corps de D. BLOCH), puis abandon.
- 15/ AUCANT et CAMUS (S.H.A.G. Besançon) : dégagement du corps de D. BLOCH, après coupe des boucles de cordelle qui le retenaient.

Avec SIMOND (Pompier Lons) et NAGY (S.C. Dijon) venus à 200 m de l'entrée, remontée du corps de D. BLOCH jusqu'en surface.

- 16/ Arrêt définitif des opérations vers 23 h 00 après récupération des scaphandres de sécurité par GUYON et VICHOT (Pompiers Lons) et JACQUOT (S.H.A.G. Besançon).

III - REMARQUES SUR LES OPERATIONS DE RECHERCHE :

A/ DIFFUSION DE L'ALERTE :

L'alerte a été répercutée de façon très efficace par les administrations compétentes (Gendarmerie et Pompiers).

Il faut remarquer toutefois que les renseignements indispensables (adresses des plongeurs) ont été fournis, de mémoire, par J.C. FRACHON, en l'absence de toute liste d'appel pré-établie. Il convient donc de mettre sur pied un plan d'alerte "Plongée", en complément au plan "Spéléo-Secours" traditionnel.

B/ OPERATIONS DE RECHERCHE :

Les phases 1,5,6,11,12 et 16 (voir ci-dessus) ont mobilisé personnel et matériel en nombre important: elles s'imposaient toutefois pour la sécurité des plongeurs s'engageant au-delà de 200 m dans le siphon.

Le renoncement de certains plongeurs (phases 8, 10 et 14) s'explique essentiellement par un blocage psychologique lié aux difficultés de la plongée et à l'atmosphère "dramatique" du moment.

Les recherches se sont concrétisées aux phases 4, 7, 9, 13 et 15, surtout grâce à l'intervention répétée de quatre plongeurs : M.M. AUCANT, CAMUS, CHAPUIS et PETREQUIN, qu'il convient de féliciter.

L'interruption des opérations, le lundi 10 septembre au matin, était destinée au repos du personnel. Celle du 11 au 15 septembre a été rendue nécessaire par diverses formalités administratives : confirmation des réquisitions, contacts avec les assurances, obsèques de Ch. DEVAUX, etc.

C/ REMARQUES DIVERSES :

- a) Les personnels mobilisés étaient en nombre suffisant, et d'une haute valeur technique. Une lassitude physique et un découragement compréhensibles ont été notés dans l'après-midi du 15 septembre. Il nous a pourtant paru inutile d'engager des équipes d'autres régions, dont nous aurions moins bien connu le niveau technique, et qui auraient ignoré la configuration du siphon concerné.
- b) Le matériel de plongée utilisé s'est parfois avéré insuffisant :
 - * ainsi celui fourni par le Centre de Secours de Lons-le-Saunier ne présentait pas les caractéristiques adaptées à la plongée en siphon (manque de scaphandres à deux circuits respiratoires indépendants, type bi-mono, et manque de détendeurs à double étage). Ce fait a imposé des totations dans l'utilisation d'un nombre restreint de scaphandres, donc le gonflage systématique des bouteilles entre chaque plongée.
 - * d'autre part, plusieurs scaphandres ont subi les détériorations les rendant momentanément inutilisables.
 - * enfin, un certain nombre de scaphandres adaptés à la plongée souterraine, propriété de Ch. DEVAUX, ont pu être utilisés dans les premières phases de recherche; ils ont malheureusement été "récupérés" dès le 10 septembre par certains adhérents du club de plongée dont Ch. DEVAUX et D. BLOCH étaient membres ("Aqua Sport Comtois", Besançon). Cette façon d'agir a fortement compromis la rapidité et la sécurité des opérations de recherche ultérieures.

Il convient donc d'envisager, pour l'avenir, la constitution d'un stock de matériel adapté (scaphandres et détendeurs) ou au moins le recensement de celui qui est disponible auprès des clubs ou individuels pratiquant la plongée souterraine.

- c) Les recherches ont été rendues difficiles par trois facteurs :
 - * Technique : dimensions imposantes du siphon, un des plus importants plongés à ce jour en Franche-Comté. La profondeur surtout limitait la durée possible de chaque tentative.
 - * Danger présenté par la présence de la cordelle sectionnée, flottant librement à partir de 200 m de l'entrée. Les plongeurs devaient veiller à ne pas se trouver prisonniers des boucles de cette cordelle (cause de la mort des deux victimes).
 - * Psychologie : les deux victimes étaient les amis de la plupart des plongeurs mobilisés.

En conclusion, il convient de souligner le dévouement exemplaire et le travail remarquable de tous les participants à ces recherches :

- Sapeurs-Pompiers de Lons-le-Saunier
- Plongeurs du Club S.H.A.G. de Besançon
- Plongeurs du Spéléo-Club de Dijon

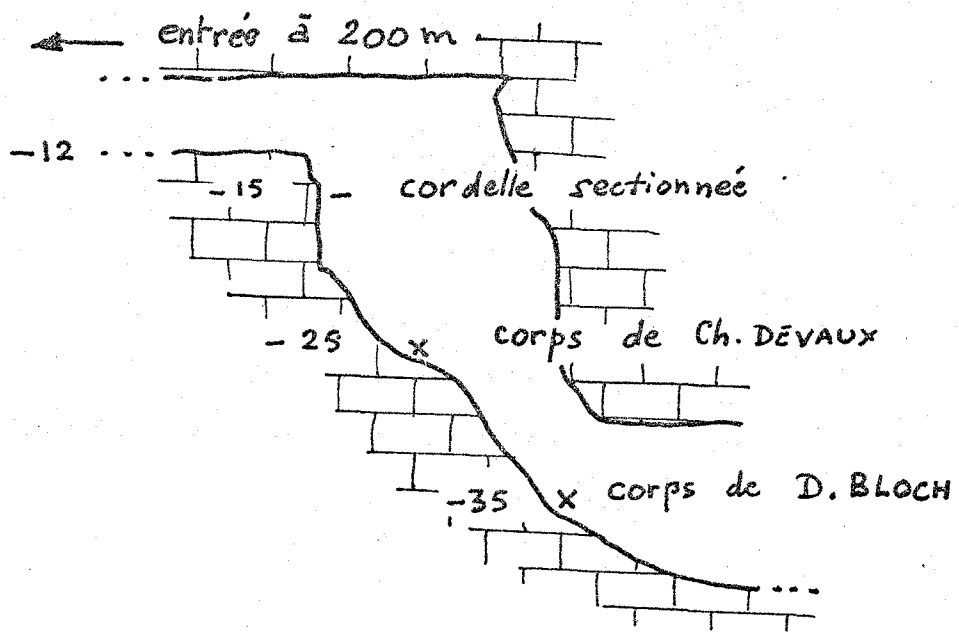
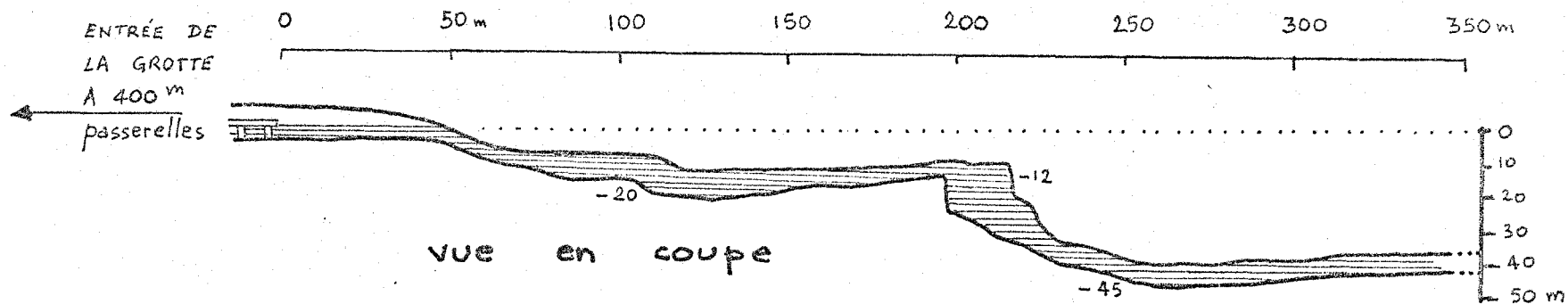
ainsi que des responsables (administrations, Comité départemental de Spéléologie). Que tous en soient remerciés, au nom des familles et amis des deux victimes.

Fait à POLIGNY, le 30 Septembre 1973

Signé : J.C. FRACHON

Président du Comité départemental
de Spéléologie du Jura

Conseiller Technique départemental
adjoint "Spéléo-Secours" du Jura



GROTTE DES
PLANCHES - Jura

- croquis
du siphon -